



## Sous compteur edf+problemes condensation et eau chaude

Par **vero**, le **17/02/2010** à **22:33**

Bonjour,j'ai enmenager dans un nouvel appartement via une agence mais voila que mes soucis commencent:j'ai sigaler a edf mon demenagement et fait fermer mon ancien compteur a mon ancien domicile et demander l'ouverture du compteur edf de ma nouvelle habitation et la surprise je recois une facture de mise en service pour toute la maison c'est a dire mon appartement et celui du propriaitaire qui se trouve au dessus du mien donc j'en parle a mon propriaitaire qui me dit que non car j'ai un sous compteur donc il n'y a pas lieu que j'ai une facture edf. je contact donc ceux ci qui me font savoir que c'est illegal compte tenu que c'est une habitation principale et que c'est un non meubl e donc resiliation de mon abonnement mais les frais de mise en service sont a ma charges donc a moi de me debrouiller avec le propraitaire ou l'agence immobiliere auquel des 2 m'adresser?(sur l'etat des lieux la case edf a ete cocher et entre parenthese sous compteur etat des lieux fait avec l'agence immobiliere)et malheureusement pour moi lorsque j'azi voulu instaler mes plafonnier et bien je n'est pas acces au garrage ou se trouve le sous compteur et sans doute le tableau electrique car en fait je n'en n'est pas dans mon appartement pouvez-vous m'aider a debrouiller tout ca?

Ensuite il apparrait aussi qu'il y a enormement de condensation au point que les fenetres sont tremper et gouttes au sol sans compter les gouttes qui tombent du plafond que faire? Et ily a aussi le fait que si je veut prendre un bain si je mais plus d'1 quart d'eau et bien ensuite l'eau est gelee.la reponse que m'a fait mon propriaitaire c'est de mettre res peu d'eau dans la baigoire et pour la condensation et bien d'essuyer les fenetres et pour le plafond de prendre un balais et un chiffond pour essuyer.Alors le matin je me leve deja a 5h30 car j'ai deja 35a40mn de trajet avant cela je doit preparer les enfants les déposer chez la nounou et maintenant il que me fasse tous les carreaux et les plafonds que puis je faire et l'agence immobiliere peut elle aussi faire quelque chose ? Merci de bien vouloir m'aider. veronique